

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la justice

Arrêté du **04 DEC. 2025**

portant nomination à un emploi de direction du ministère de la justice (groupe IV)

NOR : JUST2533680A

**Le garde des sceaux, ministre de la justice,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code pénitentiaire ;

Vu le décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié relatif au statut des fonctionnaires des services extérieurs de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État ;

Vu le décret n° 2023-1122 du 30 novembre 2023 relatif à certains emplois de direction du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 30 novembre 2023 fixant la liste des fonctions correspondant aux emplois de direction du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2023 fixant les modalités de recrutement des emplois de direction au ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2023 portant nomination de M. Yannick LE MEUR dans l'emploi de directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation de Paris ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2024 portant maintien de M. Yannick LE MEUR dans ses fonctions et détachement dans un emploi de direction du ministère de la justice du 1<sup>er</sup> décembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2025 ;

Vu la demande de l'intéressé,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Yannick LE MEUR, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation de classe exceptionnelle, est renouvelé dans l'emploi de directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation de Paris, emploi de direction du ministère de la justice du groupe IV, pour une durée de deux ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de la justice.

04 DEC. 2025

Fait le

Pour le ministre et par délégation :  
La secrétaire générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Elleme". A horizontal line is drawn underneath the signature.

C. CHEVRIER